

■ **Robert Python**, à Châtel-Saint-Denis, marbrerie, pierres artificielles. Entreprise individuelle. (FOSC du 10.05.2000, p. 3145). Par ordonnance du 11.05.2004, le Président du Tribunal de la Veveyse, à Châtel-St-Denis, a prononcé la faillite du titulaire.

Journal no 2800 du 17.06.2004
(02322428 / CH-217.0.710.521-3)